



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article3059>

# Renouvellement du tiers du Sénat

- Actualités - Politique -



Date de mise en ligne : mercredi 23 mars 2011

---

Union des Forces de Progrès

---

La Coordination de l'Opposition Démocratique a formulé jeudi dernier une demande de report du scrutin pour le renouvellement du deuxième tiers du Sénat jusqu'à ce qu'un accord sur les voies et moyens d'assurer la transparence et l'intégrité des élections soit trouvé entre les partenaires politiques.

Mais au lieu de recevoir, comme prévu par les usages de la République des institutions, une réponse du gouvernement à notre lettre, nous avons été surpris que celle-ci nous vienne d'un des éléments du parti-Etat qui a essayé de mettre en cause le bien-fondé de notre entreprise, la justifiant mensongèrement par "le manque de préparation de l'opposition pour les élections."

La Coordination de l'Opposition Démocratique, soucieuse d'éclairer l'opinion publique sur ce sujet, tient à préciser ce qui suit :

- ▶ 1 - La justification de notre demande de report des élections du 24 avril prochain est formulée dans notre lettre au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, comme suit :

*"Notre pays se prépare pour les élections de renouvellement du deuxième tiers du Sénat. Ayant examiné le sujet, la Coordination de l'Opposition Démocratique est parvenue à la conclusion que le scrutin prévu pour le 24 avril 2011 intervient alors que les conditions ayant prévalu lors du renouvellement du premier tiers de la même chambre demeurent telles quelles. Nous savons tous comment ce scrutin a été marqué par la partialité de l'administration, l'achat des consciences et d'autres malversations ayant entaché la crédibilité et l'honnêteté des élections. "*

Par conséquent, ramener cette demande à d'autres raisons procède d'une duperie honteuse et d'une volonté manifeste de tromper les citoyens.

- ▶ 2 - La COD, tout en réitérant sa demande de report du scrutin en question jusqu'à ce que les conditions nécessaires pour en assurer la transparence et l'impartialité soient réunies, tient à rappeler que la dernière session du renouvellement partiel du Sénat avait été reportée par une décision du gouvernement et que cela n'affecte en rien le fonctionnement des institutions de la République.

Nouakchott 23 Mars 2011

La Commission de Communication